

PROGRAMME FORMATION

FRANÇAIS AÉRONAUTIQUE VFR

Pour formation **CPF** uniquement

Préparation au FCL .055 / RS5582, pour pilotes en vol à vue (VFR)



Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

Prérequis de la formation

Niveau d'admission de niveau 2 à 5 **OACI**

Durées de formation

10 heures, 20 h, 30 h, 40 h, 50 h, 65 h, et 80 heures

Tarifs

- 800 euros pour 10 heures
- 1460 euros pour 20 heures
- 1995 euros pour 30 heures
- 2495 euros pour 40 heures
- 2995 euros pour 50 heures
- 3815 euros pour 65 heures
- 4690 euros pour 80 heures

Objectifs pédagogiques

- Réussir la qualification **RS5582** de radiotéléphonie des pilotes pour le vol à vue FCL .055 (VFR) en français, notamment obtenir un niveau 4, 5 ou 6 OACI en français.
- Améliorer les compétences suivantes :
 - **Communiquer**
 - efficacement dans des échanges radiotéléphoniques avec un organisme de contrôle de la circulation aérienne ;
 - efficacement en face à face.
 - **S'exprimer** avec précision et clarté
 - sur des sujets aéronautiques
 - sur des sujets courants.
 - **Traiter efficacement les difficultés linguistiques** induites par :
 - des complications
 - des événements imprévus dans le cadre d'une situation de travail ordinaire de pilote ou d'une tâche de communication à laquelle un pilote est habitué en temps normal.
 - **Utiliser un dialecte** ou un accent compréhensible pour la communauté **aéronautique**.

Contenu du cours

- Test initial qui permet de faire un bilan de vos 6 compétences langagières telles que définies à [l'appendice 2](#) de la partie FCL de l'annexe I du Règlement (UE) n°1178/2011 modifié du 3 novembre 2011.
- Entraînements à la communication :
 - Lors de communications radiotéléphoniques avec un organisme de la circulation aérienne (exercices de vols fictifs) ;
 - Lors d'échanges en face à face.
- Questions et conversations :
 - Sur des sujets aéronautiques
 - Sur des sujets généraux

- Mises en situation avec des organismes de circulation aérienne fictifs lors de phases normales et anormales de vols aux instruments. Ces vols fictifs permettent d'améliorer les réactions aux procédures de la radiotéléphonie internationale et leurs exécutions.
- Écoutes de bandes sonores pour s'entraîner à la compréhension des échanges lors de liaisons radio entre aéronefs et organismes de contrôle de la circulation aérienne et d'émissions météorologiques (ATIS ou VOLMET) ainsi qu'au collationnement des extraits audio.

Le volume d'exercices sera plus ou moins fourni selon la durée du cours qui va de 10 à 80 heures.

Modalités de passage et de validation de la certification RS5582 / FCL .055

L'examen FCL .055 (RS5582) est accessible par candidature individuelle ou après un parcours de formation continue.

Pour information (*FCL ANGLAIS est un organisme de formation, pas de certification*), les modalités d'évaluation de l'examen comprennent deux épreuves. Celles-ci peuvent être conduites soit par un binôme d'examineurs en compétences linguistiques, soit par un seul examinateur en compétences linguistiques. Dans ce dernier cas, les épreuves doivent être enregistrées et font l'objet d'une correction par un second examinateur en différé, à la demande du pilote ou de la DGAC. Les deux épreuves incluent une simulation de vol avec les services du contrôle aérien, appelée vol fictif, qui inclut également l'explication d'une situation inhabituelle, et enfin, le collationnement de clairances après avoir écouté une bande sonore.

Il existe trois niveaux de maîtrise des compétences linguistiques, basés sur l'échelle d'évaluation des compétences linguistiques de l'OACI : le niveau 4 opérationnel, valable 4 ans, le niveau 5 avancé, valable 6 ans, et le niveau 6 expert, acquis définitivement. La durée de validité de la certification est de 4 ans. La validation partielle de la certification RS5582 n'est pas possible.

Pour le renouvellement des mentions de compétence linguistique FCL.055 pour le vol à vue, deux épreuves sont requises : une simulation de vol avec les services du contrôle aérien, appelée vol fictif, incluant l'explication d'une situation inhabituelle ; et le collationnement de clairances après avoir écouté une bande sonore. Pour la prorogation, les candidats peuvent anticiper la prorogation de leur niveau au plus tôt de 12 mois avant l'échéance sans perdre l'acquis de la date de fin de validité de la compétence en vigueur. En cas d'échec, la compétence linguistique en cours de validité n'est pas remise en question jusqu'à sa date de fin de validité.

Plus d'informations sur [France Compétences](#) et [cette page de la DGAC](#).

Modalités et délais d'accès

Cette formation commence systématiquement par [un test initial](#). Vous pourrez ensuite bénéficier d'un débriefing et d'un [audit de positionnement](#) pour obtenir un premier bilan de vos 6 compétences langagières telles que définies à l'appendice 2 de la partie FCL de l'annexe I du Règlement (UE) n°1178/2011 modifié du 3 novembre 2011, et fixer vos premiers objectifs pédagogiques lesquels peuvent évoluer pendant la formation.

La formation se déroule en **distanciel** :

- Principalement pour une seule personne via Skype mais d'autres plateformes de salles virtuelles sont possibles comme Zoom, Meet, Teams, Jitsi, etc (Workspace sera prochainement intégré).
- POUR SE CONNECTER : consulter la page [GUIDE DE CONNEXION](#)
- L'enregistrement vidéo donne de précieuses indications sur la performance du stagiaire. Si elle est souhaitable, l'article 10 du règlement intérieur stipule que FCL Anglais demandera l'autorisation d'enregistrer ces séances et le stagiaire aura le droit de refuser sans donner les motifs de sa décision. FCL Anglais effacera ces vidéos dans un délai de 48 heures à la demande du stagiaire. Sans demande du stagiaire, FCL Anglais effacera ces vidéos dans un délai d'un mois après la fin de la formation (pour la dernière vidéo au cas où elle est enregistrée). De même, FCL Anglais devra demander la permission du stagiaire pour partager des extraits où son visage apparaîtrait sur les réseaux sociaux ou internet.

Méthodes mobilisées

Selon les résultats du test initial et l'évolution de votre formation, les méthodes passent par tous les états de la méthode magistrale à l'expérientielle qui demande à l'apprenant de s'impliquer dans de nombreuses situations ainsi que des vols fictifs. Le dosage entre théorie et pratique peut varier. L'audit de positionnement définit, avec votre accord, un axe de travail sur une ou plusieurs compétences langagières. L'objectif final reste d'améliorer l'expression et la compréhension en mettant en œuvre toutes les compétences langagières.

La flexibilité est de mise étant donné que l'OACI et l'EASA déclarent que : **la note finale du FCL .055 est égale à la note de la compétence langagière la plus faible, pas de la moyenne.**

Des expressions, mots, prononciations utilisés pendant la séance sont envoyées au plus tard dans les 48 heures pour révision. Un dossier personnel Google Drive comprend les supports accumulés pour chaque apprenant ainsi que les fichiers de suivi.

Modalités d'évaluation

L'évaluation initiale est décrite sur [cette page](#). Elle est nécessaire pour progresser sans perdre de temps.

Une évaluation des six compétences langagières de l'OACI est adressée à l'apprenant après chaque journée.

Un test FCL .055 blanc est proposé en fin de formation. Il est vivement conseillé. Des tests intermédiaires peuvent avoir lieu pour les formations de plus de 3 mois.